



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

28 JUIN 2024

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 27 juin 2024 (convocation du 14 juin 2024)**

Aujourd'hui vingt sept juin deux mille vingt quatre à 10 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Patrick PAPADATO, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Olivier ESCOTS à M. Patrick PAPADATO, M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Isabelle RAMI à Mme de FRANÇOIS

La séance est ouverte

AFFAIRE 2024/04/06P

**MARCHE N° 2024SE013 FORMATIONS PROFESSIONNELLES :
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code de la commande publique

Les 11 lots du marché de formations professionnelles passé sous la forme d'un accord-cadre d'un montant maximum de 1.000.000 € HT sur 48 mois doivent être renouvelés.

Ainsi, une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée passée en application de l'article R. 2123-1-3 autres services spécifiques du code de la commande publique.

Cet accord-cadre d'une durée de 24 mois reconductible une fois 12 mois est divisé en 12 lots pour chacun desquels un montant maximum est fixé :

N° LOT	INTITULE	MONTANT MAXIMUM HT
1	Formation sécurité et sûreté	150.000 €
2	Formation spécialisée en électricité et travaux d'entretien	80.000 €
3	Conduite d'engins et véhicules	15.000 €
4	Marchés publics	40.000 €
5	Comptabilité publique	30.000 €
6	Formation Ressources Humaines, droit social	40.000 €
7	Formation juridique	30.000 €
8	Formation informatique	50.000 €
9	Formation management	80.000
10	Formation commercial, marketing, communication	30.000 €
11	Développement personnel	40.000 €
12	Compétences socles	15.000 €

Le montant total de ce nouvel accord-cadre s'élève à 600.000 € HT

A la date de dépôt fixée le 29/03/2024, 23 entreprises ont fait acte de candidature pour un total de 49 offres sur les 12 lots.

Aucune offre n'a été déposée pour le lot 3 conduite d'engins et de véhicules ; ce lot est donc infructueux.

A l'issue de l'analyse des offres, les lots sont attribués aux entreprises suivantes :

N° LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT MAXIMUM HT
1	Formation sécurité et sûreté	CREFOPS	150.000€
2	Formation spécialisée en électricité et travaux d'entretien	SOFIS	80.000€
4	Marchés publics	CFPA	40.000€
5	Comptabilité publique	CFPA	30.000€
6	Formation Ressources Humaines, droit social	LEFEBVRE DALLOZ	40.000€
7	Formation juridique	CFPA	30.000€

8	Formation informatique	M2I SCRIBTEL	50.000€
9	Formation management	MODULA FORMATION	80.000€
10	Formation commercial, marketing, communication	MODULA FORMATION	30.000€
11	Développement personnel	MODULA FORMATION	40.000€
12	Compétences socles	MODULA FORMATION	15.000€

Ainsi, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le directeur général à :

- **signer les marchés avec chaque entreprise désignée ci-dessus ainsi que tous les documents nécessaires à leur exécution y compris tous les actes modificatifs,**
- **inscrire les crédits budgétaires nécessaires à l'exécution de ces marchés sur les budgets des exercices en cours pour les montants visés ci-dessus sur 36 mois.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 27 juin 2024

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT